



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 7561

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les difficultés que connaît le développement du feroutage. Les modes de transport combinant fer et route présentent un double intérêt écologique et économique. Une première « autoroute ferroviaire » a d'ailleurs été récemment ouverte, traversant la France du Luxembourg à Perpignan. N'y circule toutefois qu'un seul train par jour, du fait du manque de wagons adaptés, qui n'admettent par ailleurs pas les poids lourds à gabarit trop important. En plus de ces freins techniques, la réalisation d'autres liaisons du même type est également perturbée par la difficulté à financer les infrastructures adaptées. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour répondre à ces problèmes et permettre le développement d'un mode de transport répondant pleinement aux exigences de développement durable.

Texte de la réponse

Les conclusions du Grenelle de l'environnement, annoncées par le Président de la République, affichent la promotion du transport combiné et la création d'autoroutes ferroviaires, avec à terme la suppression des trajets routiers longue distance de camions en transit. D'ores et déjà, plusieurs expérimentations d'autoroutes ferroviaires sont en cours : un service d'autoroute ferroviaire alpine, lancé en novembre 2003, a permis de tester le concept et les résultats conduisent à chercher une pérennisation ; le service d'autoroute ferroviaire Perpignan-Luxembourg a démarré en septembre 2007 et passera dans le courant du quatrième trimestre à un service quotidien. Par la suite, la fréquence augmentera progressivement, en fonction de l'évolution de la demande. La création d'un itinéraire de secours garantira au service d'autoroute ferroviaire Perpignan-Luxembourg toute la qualité attendue par les transporteurs : des financements pour un troisième service d'autoroute ferroviaire longue distance nord-sud ont été inscrits aux contrats de projet État-régions pour la période 2007-2013 (Aquitaine, Centre, Poitou-Charentes, Île-de-France). Ils permettront la mise en service d'une autoroute ferroviaire sur l'axe, particulièrement chargé, Espagne-Bordeaux-Poitiers-Tours-Paris. Des travaux sont actuellement engagés au niveau du tunnel du Mont-Cenis pour achever la mise au gabarit GB1 de l'autoroute ferroviaire alpine. L'État favorise les services d'autoroute ferroviaire en permettant aux poids lourds les utilisant de circuler à 44 tonnes. De plus, les poids lourds utilisant le service d'autoroute ferroviaire Perpignan-Luxembourg bénéficient d'autorisations de circulation les week-end et jours fériés.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7561

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 2007, page 6315

Réponse publiée le : 25 décembre 2007, page 8276